



Ville de Revel

---

## Avis d'appel à candidature

---

### Objet

Dans le cadre de la préparation des attractions qui seront proposées par la municipalité à la population pour l'année 2026, il est fait appel à candidature auprès des organisateurs de spectacles pour l'accueil de 3 cirques ou autres spectacles.

Périodes envisagées :

- Semaine n° 9 et 10
- Semaine N° 17 et 18
- Semaine n° 43 et 44

### Dossier à remettre par les candidats

Le dossier comprendra en particulier :

- une note synthétique décrivant le spectacle et mentionnant le nom du responsable ;
- les besoins spécifiques attendus (emprise nécessaire, raccordement...) ;
- tout document permettant de mettre en valeur la candidature.

### Documents à produire par les candidats retenus

En fonction des situations, il sera demandé au moins :

- la licence d'entrepreneur de spectacle attribuée par la DRAC ;
- l'extrait de l'inscription au registre du commerce ;
- l'assurance responsabilité civile multirisques ;
- le cas échéant, le certificat de capacité pour l'entretien et la présentation au public d'animaux vivants non domestiques délivré par le ministère de l'Environnement.
- la fiche technique du chapiteau et l'attestation de conformité le moment venu.

### Critères de choix

Seront notamment examinés :

- les aspects qualitatifs et environnementaux ;
- les mesures de sécurité mise en œuvre ;
- le bien-être animal le cas échéant.

Date limite de réception des candidatures : le vendredi 30 janvier 2026 à 12h00.

### Transmission des candidatures

Service occupation du domaine public  
Ville de Revel - 20 rue Jean Moulin 31250 Revel  
regie@mairie-revel.fr

Renseignement : Service régie : 05 62 18 71 49